



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 27 septembre 2023 à 19h00 /
2023ko irailaren 27ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
21 septembre 2023 / 2023ko irailaren 21ea	27	17

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Pierre LAVIGNE, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Laetitia LAC (ek) à Ann SIMON (i)
Philippe CELAYA (k) à Marc GRACY (ri)
Murielle ARREGUI (k) à Anita LACARRA (ri)
Antoine COGNAUD (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Thomas OYARZUN (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Xalbat GARAT (ek) à Francis DOMANGÉ (ri)
Marie Pierre CLAVENAD (ek) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2023-54 Modification du tableau des effectifs du personnel communal / Herriko langileen lanpostuen aldaketak

Plusieurs agents de la commune remplissent les conditions personnelles pour pouvoir bénéficier d'un avancement de grade ou d'une promotion interne en 2023.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il est donc proposé la modification du tableau des effectifs suivantes :

Service d'entretien des écoles et cantines scolaires :

Création à partir du 1^{er} décembre 2023 d'un poste d'Agent de Maitrise à temps non complet à raison de 21H/semaine (ancien grade occupé : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe). Agent affecté à l'Ikastola

Création à partir du 1^{er} décembre 2023 d'un poste d'Agent de Maitrise à temps non complet à raison de 31H/semaine (ancien grade occupé : Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe). Agent affecté à l'école Sainte Marie

Création à partir du 1^{er} décembre 2023 d'un poste d'Agent de Maitrise à temps non complet à raison de 30H/semaine (ancien grade occupé : Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe). Agent affecté à l'école publique

Services Techniques :

Création à partir du 1^{er} décembre 2023 d'un poste d'Agent de Maitrise à temps plein (ancien grade occupé : Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe). Agent affecté à la menuiserie et peinture.

Création à partir du 1^{er} décembre 2023 d'un poste d'Agent de Maitrise à temps plein (ancien grade occupé : Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe). Agent affecté aux espaces verts

Service Jeunesse :

Création à partir du 1^{er} décembre 2023 d'un poste d'Opérateur APS qualifié à temps plein (ancien grade occupé : Opérateur Territorial APS). Agent affecté au Sports et à l'Animation.

Création à partir du 1^{er} décembre 2023 d'un poste d'Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2^{ème} Classe à temps plein (ancien grade occupé : Adjoint Territorial d'Animation). Agent affecté aux écoles et à l'Animation.

Le Conseil Municipal, oui cet exposé, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DÉCIDE la modification du tableau des effectifs avec les propositions de créations de postes telles que proposées, à compter du 1^{er} décembre 2023,

CHARGE le Maire des nominations des agents sur ces nouveaux postes.

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER

